

Société française d'héraldique & de sigillographie

Des hommes et des armoiries : l'apport de la Cour amoureuse

Clara Bozzolo et Hélène Loyau Auteur

Revue française d'héraldique et de sigillographie Publié dans

(ISSN: 1158-3355)

Tome/année Tome 65 (1995)

> **Pages** 33-49

cet article

Pour citer Clara Bozzolo et Hélène Loyau, « Des hommes et des armoiries : l'apport de la Cour amoureuse », Revue française d'héraldique et de sigillographie, tome 65, 1995, p. 33-49

DES HOMMES ET DES ARMOIRIES: L'APPORT DE LA COUR AMOUREUSE

par Carla BOZZOLO et Hélène LOYAU

La publication des trois tomes consacrés à l'édition des sources manuscrites de la Cour amoureuse dite de Charles VI — essentiellement des armoriaux — a constitué une étape indispensable à la connaissance de cette association créée au début du XVe siècle. En nous fondant toujours sur l'étude codicologique et la recherche héraldique, par de longues et minutieuses enquêtes, nous sommes parvenues à identifier la plupart des « amoureux sujets » et leurs armoiries ¹. Se sont imposées alors d'autres investigations tant sur le terrain de l'héraldique que sur celui de la prosopographie ². Il est possible, aujourd'hui, de faire un premier bilan de ce que le travail d'édition et les explorations successives nous ont appris.

1. Prosopographie de la Cour amoureuse

Rappelons d'abord le cadre historique de l'association. Le 6 janvier 1400 (a.s.), à Mantes, sous l'égide du roi et des ducs de Bourbon et de Bourgogne, sont promulgués les statuts de la « Baillie d'Amours », statuts qui seront officialisés à Paris, à l'hôtel d'Artois, le jour de la Saint-Valentin suivant. Les buts sont clairement explicités : défense de l'honneur des dames et promotion de concours poétiques avant tout. Les préséances des « amoureux sujets » et leurs titres (conservateurs, ministres, présidents jusqu'aux plus humbles, les concierges des vergers et jardins — nous y reviendrons) sont minutieusement énumérés.

Nous sommes ici devant une façade chevaleresque courtoise. Cependant, après un début de siècle relativement tranquille où les forces politiques se maintiennent encore en cohésion, les membres recrutés vont se trouver, dans les décennies qui suivent, plongés en pleine guerre civile. Armagnacs et Bourguignons se côtoient certes dans nos armoriaux, mais la réalité est bien différente, et les armoriaux eux-mêmes, au cours des entrées successives des membres de l'association, prennent une coloration partisane. En effet la rédaction du plus beau d'entre eux retenu parmi nos sources, le ms 51 conservé aux Archives de l'ordre de la Toison d'or à Vienne en Autriche, tout en reprenant la plupart des entrées antérieures, commence aux environs de

¹ La Cour amoureuse dite de Charles VI, t. 1: Etude et édition critique des sources manuscrites. Armoiries et notices biographiques, 1-300, par Carla Bozzolo et Hélène Loyau, Paris, 1982. 188 p., dessins de Françoise Granges; t. 2 et t. 3 en un vol.: Edition critique des sources manuscrites. Armoiries et notices biographiques, 301-952, Paris, 1992, 278 p., dessins de René Aquilina. Nous ferons désormais référence à l'ouvrage (tomes 1 à 3) sous la forme CA accompagnée soit de la tomaison et de la page, soit du numéro de la notice biographique.

Carla Bozzolo et Monique Ornato, « Princes, prélats, barons et autres gens notables. A propos de la Cour amoureuse dite de Charles VI », dans *Prosopographie et histoire de l'Etat. Actes de la Table ronde organisée par l'E.N.S.J.F. Paris, oct. 1984.* Paris, 1986, p. 159-170; C. Bozzolo et H. Loyau, « L'histoire de la ville de Tournai à travers les armoriaux de la Cour amoureuse dite de Charles VI », dans *Actes du deuxième congrès de l'Association des cercles francophones d'histoire et d'archéologie de Belgique. Nivelles, août 1984, 1987, t. 4, p 253-264; C. Bozzolo, H. Loyau, M. Ornato, « Hommes de culture et hommes de pouvoir parisiens à la Cour amoureuse. I. Une approche prosopographique (par C. Bozzolo et M. Ornato); II. Une approche monographique : Bureau de Dammartin (par H. Loyau) », dans <i>Pratiques de la culture écrite en France au XVe siècle,* Louvain-La-Neuve, 1995, p. 245-278 (*Fédération internationale des instituts d'études médiévales, Textes et études du Moyen Age,* 2).

1417, dans la mouvance de Jean Sans Peur. C'est à cette époque que sont recrutés quantité de nouveaux membres, et le processus va encore s'intensifier après l'assassinat du duc et l'avènement de son fils, Philippe le Bon. Il ne faut pas oublier non plus que le désastre d'Azincourt a laissé bien des vides dans les rangs de l'association : nous avons calculé que presque un quart des nobles recrutés avant 1415 est resté sur le champ de bataille. Malheureusement, dans l'ensemble des sources armoriées, tout au long des notices textuelles, il n'apparaît la moindre indication de date, sauf une ou deux exceptions, qu'il s'agisse de disparitions (décès ou éviction), de remplacements de nos personnages ou de nouvelles nominations. En somme, vivants et morts, disparus et évincés se retrouvent côte à côte dans nos listes.

Si nous comptabilisons toutes les entrées provenant des six armoriaux de la Cour amoureuse connus de nous à ce jour ³, plus quelques éléments tirés d'une épître en vers d'un de ses membres, le savoyard Amé Malingre, nous arrivons au chiffre de 952. Précisons tout de suite que cela ne signifie pas que 952 personnages ont fait effectivement partie, durant une quarantaine d'années, de l'institution. En effet, d'un côté il en reste encore quelques-uns non identifiés, de l'autre subsistent quelques armoiries sans nom — dont on peut espérer réduire le nombre —, ou quelques mentions surmontant des écus blancs. L'effectif donc est encore susceptible de légères variations.

Cela dit, avec un contingent aussi fort — au moins 900 personnages—, nous sommes en présence de la plus importante association de l'époque. Mais elle ne se détache pas seulement par son poids numérique : les diversités géographique et sociale de nos personnages lui donnent un autre atout.

Avant de passer concrètement à la présentation des résultats, précisons dès maintenant que les données, extraites des enquêtes biographiques que nous avons menées, ou tirées directement des mentions apportées par nos sources, ont été enregistrées dans un fichier informatisé, outil d'une extrême simplicité mais efficace pour un bref tour d'horizon ⁴.

Origine sociale et géographique

Un premier constat s'impose : la noblesse de vieille souche constitue à elle seule presque les deux tiers du corpus. Pourtant, conformément aux statuts qui soulignent l'égalité face au service amoureux, fils d'anoblis, anoblis de fraîche date, bourgeois, voire sujets d'humble extraction, trouvent leur place et parfois à des rangs très élevés. En réalité nous pourrions étoffer la seconde catégorie, s'il était possible de cerner de plus près un bon nombre — 22% — de ceux dont l'origine sociale nous demeure inconnue, mais dont nous savons par ailleurs presque toujours qu'ils ne sont pas nobles. En général, la présence de ces non-nobles de naissance nous informe suffisamment sur les visées du pouvoir. Dans leur vie réelle comme à la Cour amoureuse, ils sont appelés à des postes importants de fonctionnaires, de magistrats, sans parler des patriciens des villes — entre noblesse et bourgeoisie — qui, comme à Lille et à Tournai, sont amenés à jouer un rôle de premier plan dans les luttes intestines.

A l'heure actuelle, nous connaissons 6 armoriaux. Avant tout, le seul qui soit contemporain de l'association et le seul qui contienne ses statuts (fol. 12-15v; *CA*, t. 1, p. 35-45), le manuscrit 51 des Archives de l'ordre de la Toison d'or, en dépôt aux Archives d'Etat de Vienne, dont il a été déjà question. S'ensuivent : Paris, Bibl. nat. de France. fr. 5233 (XVIe siècle); fr. 10469 (XVIe s.); Rés. Fol. Lm² 368, fac-similé par Victor Bouton, d'après un manuscrit perdu ou dans une collection particulière, Bruxelles, 1872; Bruxelles, Bibl. royale, G 707 (fin XVe s.); *ibidem*, 18 277-78, copie du précédent et exécutée en 1839 par Lucien de Rosny. A ces armoriaux il faut ajouter un document littéraire, l'épître en vers de Malingre — contemporaine de l'institution — qui permet d'insérer quel ques noms nouveaux à la liste des membres de la Cour amoureuse. Sur ces sources, voir *CA*, t. 1, p. 8-24.

La constitution de ce fichier a été commencée au moment de l'étude sur le milieu parisien : Bozzolo, Loyau, Ornato, « Hommes de culture...» (cité n. 2).

Quant au chapitre des origines géographiques, pour l'ensemble du corpus, deux régions, le Nord et la Picardie, suivies de l'Ile-de-France, viennent amplement en tête. Elles représentent respectivement 27%, 13% et 12% de la totalité. Elles sont suivies d'assez loin par la Bourgogne et la Franche-Comté (8%) et par la Normandie (6%). Les régions Lorraine, Champagne, Pays de la Loire, Centre, Auvergne, et Rhône-Alpes, n'apportent chacune que 2%; la Bretagne 1,6%. La représentation du Midi est pratiquement inexistante ⁵.

Nous avons tenu à compter à part les « étrangers » (3%), bien que certains, comme les Lucquois et les Génois ⁶, aient quitté leur pays depuis plusieurs générations. Nous voulons parler des Cassinel, de Dine Raponde, de Jean Arnulfini ⁷, ainsi que des Landes, de Pierre de Vaudetar ⁸. Ces étrangers, surtout les Lucquois, forment souvent une colonie à part, entretenant entre eux des liens étroits familiaux et commerciaux. Mais, parmi ces étrangers, il y en a de plus récents, ceux qui se rattachent à la famille de Bavière, comme Etzel et Jean d'Ortenburg ⁹.

A ces comptages, nous devons ajouter un « résidu » assez important de personnages d'origine non définie s'élevant à 15%. Comme pour l'origine sociale, certains sujets (fonctionnaires, membres du clergé, etc.) échappent souvent à des localisations géographiques précises.

Nous avons poursuivi plus avant nos investigations en croisant « origine sociale » et « origine géographique ». Si nous prenons en compte les trois régions numériquement les plus importantes, Nord, Picardie et Ile-de-France, nous constatons que leur composition sociale n'est pas uniforme. La Picardie est « noble » à 91%; les deux autres le sont nettement moins : le Nord à 59%, l'Ile-de-France à 44%. L'explication en est simple. Sur la première région, le Nord, se fait sentir le poids tournaisien et lillois du patriciat ainsi que celui de la bourgeoisie 10. Pour l'Ile-de-France, nous y voyons encore plus clair, car les gens de la capitale peuvent facilement être dénombrés à part 11. L'écart est alors très important : les Parisiens de souche noble n'en constituent que 2%, et 81% proviennent du reste de l'Ile-de-France. Ce très faible pourcentage ne prouve pas que Paris est privée de la présence de la noblesse, au contraire, car les « provinciaux » d'où qu'ils viennent, nobles ou non, qui gravitent autour des hôtels du roi, du dauphin et des princes de sang royal, ont souvent une très belle demeure parisienne.

Ces comptages ne doivent pas être pris comme de simples exercices de statistiques, car le fait de connaître l'origine géographique, en même temps que l'origine sociale, nous éclaire souvent sur le « comment » et le « pourquoi » certains organismes d'Etat comme le parlement, la chancellerie, se sont constitués, sans parler de l'importance des liens familiaux, sur lesquels nous reviendrons.

Notons encore que quelques régions, moins représentées, comme la Bretagne, le Limousin et l'Auvergne sont pratiquement nobles à 100%. Ce résultat n'est certes pas très significatif, mais il nous sert à faire ressortir, par opposition, que d'autres régions ont fourni à l'administra-

Nous avons adopté le découpage moderne des régions, nous n'avons pris de liberté que pour le Nord, qui englobe la partie française et la partie belge de la Flandre. Nous avons également comptabilisé ensemble la Bourgogne et la Franche-Comté.

Nous tenons à remercier Danielle Prévot, qui travaille sur la chambre des comptes de Paris, d'avoir bien voulu nous éclairer sur l'origine génoise de certains membres de la Cour amoureuse.

Guillaume Cassinel (CA, n° 32) et ses fils Raoul et Guillaume (CA, n° 241 et 240); Dine Raponde (CA, n° 446); Jean Arnolfin (CA, n° 784). A ces gens originaires de Lucques, ajoutons deux autres « toscans », les Dimenche, d'une famille de Pistoie installée à Tournai, Pierre Dimenche dit Le Lombard et son frère Colart (CA, n° 677 et 782).

Les frères Pierre et Arnoul de Landes (CA, n° 776 et 777); Pierre de Vaudetar (CA, n° 881).

Etzel, Charles et Jean d'Ortenburg (CA, n° 105, 643 et 644).

Pour ne donner qu'un exemple, quelque 70 tournaisiens sont présents dans les rangs de l'association : Bozzolo et Loyau, « L'histoire de la ville de Tournai...» (cité n. 2).

Toujours grâce au fichier déjà mentionné (ci-dessus, n. 4).

tion centrale un certain contingent d'hommes de fraîche noblesse, de bourgeois ou autres non nobles. C'est le cas de la Bourgogne par exemple.

Nous pouvons également nous exercer à séparer les membres de la Cour amoureuse en laïcs et en clercs. Ces derniers, ceux qui sont bien répertoriés, ne sont que 8%, mais il ne faut pas oublier que 9% du total ont un état civil incertain : encore une fois ce sont des fonctionnaires, et en particulier les secrétaires, souvent tonsurés ¹². Malgré une frange d'incertitude, là aussi, nous pouvons toutefois avancer, sans peur de nous tromper, que 22% de ces clercs sont nobles et que 30% proviennent de ce que nous avons appelé la région Nord.

Hiérarchie des « amoureux sujets »

Examinons maintenant le cadre fixé par la charte statutaire dont nous avons déjà fait état : celle-ci nous donne un ordre de préséance qui ne suit pas, en général, la titulature des membres dans la vie réelle. Cet ordre, les armoriaux le reprennent et parfois le complètent pour y insérer les associés. Chaque office du plus grand jusqu'au plus petit est pris en compte, et les catégories suivantes servent de cadre aux entrants :

- grands conservateurs (trois dont le roi est le premier);
- conservateurs:
- prince d'Amour (un seul) et ministres (vingt-quatre);
- prélats et assimilés:
- présidents (quatre);
- chevaliers barons:
- auditeurs:
- trésoriers;
- écuyers;
- maîtres des requêtes;
- secrétaires;
- substituts du procureur général;
- veneurs;
- concierges des vergers et jardins.

Les catégories les plus étoffées sont sans doute celle des *chevaliers barons* et celle des *écuyers* avec chacune plus de trois cents entrées. Les autres sont au-dessous de la trentaine.

On peut alors confronter ce cadre avec la grille « origine sociale », pour vérifier si la hiérarchie donnée par l'amoureuse assemblée trouve une correspondance dans la réalité.

Comme on peut s'y attendre, les *conservateurs*, sans parler des trois *grands*, et les *chevaliers barons* sont nobles respectivement à 100% et 93%. Plus intéressantes se révèlent deux autres catégories, celles des *ministres* et des *écuyers*. Dans la première, les nobles ne sont présents qu'à 41%; dans la seconde, malgré une prééminence noble (61%), se dessine un contingent non négligeable d'anoblis de fraîche date, de patriciens des villes du Nord et de bourgeois. Le choix d'insertion ne semble pas anodin : à la Cour amoureuse comme à la cour et dans les postes-clés de l'administration, le pouvoir — royal ou ducal — veut faire avancer des gens qui ont aussi quant à eux une certaine puissance, celle de l'argent — les financiers —, le don de la parole et de la plume — les secrétaires de Chancellerie. Et ces fonctionnaires se retrouvent, entre autres, parmi les *ministres* auquels les statuts de l'association et les armoriaux accordent un sort à part en leur conférant « principale auctorité aprés les Grans Conservateurs » 13.

¹² Le personnel des chancelleries, tant royale que ducales, est bien représenté dans notre corpus (plus de 10% de l'effectif).

¹³ Voir les Statuts, CA, t. 1, p. 36.

Réseaux de parenté et d'alliances

Voici donc quelques exemples des interrogations que l'on peut effectuer sur le corpus des « amoureux sujets » ¹⁴ , mais il nous reste encore à regarder la Cour amoureuse sous bien d'autres angles. Il serait par exemple extrêmement intéressant d'aller le plus loin possible dans la reconstitution des réseaux parentaux qui relient les membres de l'association. Cela implique de mettre en œuvre un système d'interrogation informatique assez complexe, prenant non seulement en compte les associés, mais également leurs « gentes dames », soient-elles épouses, mères, filles ou sœurs. Un premier fichier « dames » a été créé et déjà testé au cours de l'étude sur le milieu parisien ¹⁵. Toutefois, pour l'instant, son utilisation reste essentiellement manuelle. Dans ce genre de travail, il faut dire que les logiciels de généalogie déjà existants non seulement sont peu appropriés à la période médiévale, mais ils ne retiennent essentiellement que des relations de parenté au sens strict ; nous savons, par ailleurs, quelle importance ont ces liens d'alliance ¹⁶.

Ainsi, entre le corpus des membres de la Cour amoureuse et celui des « dames », il faut examiner toutes les possibilités de liens à partir des acteurs principaux, hommes et femmes, ainsi que de leurs familles respectives. Pour ne donner qu'un exemple tiré du monde parisien, partons de Guillemette de Vitry, épouse d'Hémon RAGUIER, qui siège à la Cour amoureuse parmi les maîtres des requêtes, et qui, dans la vie, est trésorier des guerres du roi et trésorier d'Isabeau de Bavière ¹⁷ Voyons d'abord les liens qui passent par sa propre famille : Guillemette est cousine de Michelet de VITRY, rangé parmi les secrétaires, avec le titre de valet de chambre du roi 18; elle est tante du mari de Geneviève Héron, fille de Macé HERON, lui aussi, comme Hémon Raguier, parmi les maîtres des requêtes et trésorier des guerres du roi 19; elle est nièce de la seconde épouse du père de Charles LE MERCIER-NOVIANT, parmi les chevaliers barons et chambellan du roi 29. On continue ensuite avec les liens qui découlent du mariage : Guillemette est belle-mère de Jacquette Budé, petite-fille de Jean BUDE, parmi les maîtres des requêtes et contrôleur de l'audience du roi ²¹; elle est belle-sœur de Raymond RAGUIER, parmi les maîtres des requêtes et maître de la chambre aux deniers du roi 22. Là, une autre femme, Gillette Raguier, fille de Raymond, peut prendre facilement le relais. Elle est femme du neveu de Pierre GENCIEN, autre maître des requêtes et maître général de la Monnaie du roi ²³; par sa belle-sœur elle fait le lien avec deux représentants de la famille d'ORGEMONT, deux Pierre, le premier parmi les prélats de la Cour amoureuse et, dans la réalité, évêque de Thérouanne, le second, seigneur de Montjay, parmi les *chevaliers barons* et chambellan du roi ²⁴.

Comme nous l'avons dit plus haut, nous avons déjà procédé à d'autres explorations plus ponctuelles sur des sous-ensembles se dégageant nettement de notre association, en particulier sur le microcosme de Tournai et celui de Paris, plus étendu mais présentant des contours moins nets, tant du point de vue social que géographique.

¹⁵ Ce fichier « dames » comprend plus de 300 *item* : y sont relevés des pointeurs de relation orientés vers ses propres entrées ou vers les entrées du fichier des « hommes », membres de la Cour amoureuse. Testé au cours de l'étude des « Parisiens », il n'a pas encore reçu une formalisation définitive en raison des problèmes épineux qu'il soulève et son utilisation est restée essentiellement manuelle : Bozzolo et Ornato, « Une approche prosopographique » (cité n. 2).

¹⁶ Claude Gauvard nous l'a montré d'une façon très éclairante à propos du crime dans la société médiévale (« De grace especial ». Crime, état et société en France à la fin du Moyen Age, 2 vol., Paris, 1991).

¹⁷ CA, n° 870.

¹⁸ CA, n° 895.

¹⁹ CA, n° 872.

²⁰ CA, n° 242.

²¹ CA, n° 822.

²² CA, n° 792.

²³ CA. n° 860.

²⁴ CA, n° 74 et 220.

En partant de ces deux dames, neuf personnages de la Cour amoureuse se retrouvent dans une même cellule familiale élargie. Pour ce qui est de la hiérarchie dans l'association, on décompte : un prélat, deux chevaliers barons, un secrétaire, mais surtout cinq maîtres des requêtes. Cette dernière constatation nous donne d'abord un aperçu de la façon dont sont recrutés les associés. Ensuite, les acteurs principaux, les membres de la famille Raguier et ceux de la famille Vitry, appartiennent à deux familles de la bourgoisie parisienne impliquées dans les Finances. L'ascension sociale se fait avant tout par anoblissement. Les deux frères Raguier, Jean Budé et son frère Guillaume, Macé Héron sont anoblis sous le règne de Charles VI. Les Le Mercier et les Orgemont font partie de la noblesse depuis le règne précédent.

Ce tour d'horizon familial fait sans doute sentir que la procédure de reconstitution des réseaux n'est pas chose facile. Elle demande surtout une formalisation très précise des fichiers informatiques, et donc bien du travail. Cependant cela en vaudrait la peine, car sur ce point la Cour amoureuse dite de Charles VI peut constituer encore un précieux modèle.

Anthroponymie

En outre, par la diversité géographique et sociale de ses membres, l'association peut également fonctionner comme un véritable laboratoire pour une autre enquête, de nature anthroponymique ²⁵. Ainsi, en partant du corpus constitué par les membres de la Cour amoureuse, les noms de famille peuvent être répartis typologiquement en :

I. Noms d'origine toponymique : de pays et régions, d'ethnies, de fiefs et terres, noms communs.

II. Noms de baptême.

III. Noms de métiers.

IV. Surnoms.

V. Noms indéterminés.

Il a été également tenu compte du mode de désignation adopté par les sources armoriales, à savoir l'enregistrement, dans les mentions textuelles, du sobriquet à côté du nom ou du surnom remplaçant le prénom.

Cette étude d'anthroponymie ne fait que commencer. Nous pouvons toutefois en fournir ici quelques résultats.

Les noms d'origine toponymiques viennent nettement en tête (69%), mais il faut dire que sur ce résultat pèsent lourdement les noms se rapportant aux fiefs ou terres, qui représentent à eux seuls 63% de cet ensemble. En dehors des noms qui échappent à tout classement (7%), les restants — noms de baptême, de métiers et les surnoms — se situent chacun à 5% du total. Si nous croisons « origine sociale » et « noms de famille », nous constatons que les nobles — on pouvait s'y attendre étant donné leur importance numérique à la Cour amoureuse — prennent à 86% leur nom de la terre familiale, mais qu'également les anoblis (récents et anciens) sont désignés en priorité par leur lieu d'origine. Cela n'est pas surprenant car certains d'entre eux, on le sait, ont abandonné leur nom de famille primitif 26. Chez les anoblis encore, sont bien présents les toponymes de noms communs et les noms de baptême — pratiquement absents chez les nobles — et ils le sont également chez les bourgeois. Chez ces derniers, cependant, c'est aux surnoms d'avoir une place prédominante (34%), tandis que chez les anoblis, pour les raisons que nous venons de dire, ils sont presque à égalité avec les noms de terres. Quant aux représen-

Parmi les nombreux ouvrages consultés, nous tenons à citer : Genèse médiévale de l'anthroponymie moderne, t. 1, 2 (1-2), 3 (1-2), Tours, 1990, 1992, 1995, faisant le point des dernières recherches sur le sujet.

Bien évidemment, ce n'est pas seulement le cas des anoblis mais, entre autres, celui d'un certain nombre de gens d'Eglise ou de fonctionnaires dont on ne peut préciser l'origine sociale (mais n'appartenant certainement pas à la noblesse). Ainsi l'évêque de Soissons. Renaud de Fontaines (CA, n° 87), était de son vrai nom « Le Noble », et le secrétaire-humaniste Jean de Montreuil « Charlin » (CA, n° 60).

tants du patriciat du Nord, la répartition de leurs noms, bien qu'elle suive à peu près celle des anoblis, donne un léger avantage aux *noms de baptême*, ce qui nous laisse entrevoir des habitudes régionales. C'est aussi dans ces deux catégories qu'on retrouve un pourcentage identique — 13% — de *noms de métiers*, alors que les bourgeois n'en comptent que 7%.

A côté des noms de famille, nous avons voulu relever les prénoms le plus fréquemment portés par nos sujets. « Jean » vient nettement en tête avec 237 occurrences, suivi de loin par « Guillaume » à raison de 70, et de 66 pour « Pierre » ²⁷. On peut dire encore qu'il n'y a pas pour ces prénoms de barrières sociales ou de frontières géographiques. Ce sont plutôt des prénoms moins répandus qui nous ramènent à une entité locale plus précise : pour ne donner qu'un exemple. l'unique « Claude », le seigneur de Beauvoir, vient de la Franche-Comté ²⁸. Enfin, toujours dans la dénomination des personnages, nous avons trouvé que dans 3% des cas le prénom est accompagné d'un sobriquet et que dans 6% ce dernier y figure seul ²⁹.

2. Héraldique et société

Nous passons maintenant au second aspect de nos investigations à travers ces sources constituées, comme nous l'avons dit, presque exclusivement d'armoriaux : de toute évidence il s'imposait d'associer aux enquêtes prosopographique et anthroponymique une étude héraldique appropriée. La Cour amoureuse est dans ce domaine aussi riche d'informations qu'un corpus de sceaux. On peut penser que les différents « héraldistes » qui sont intervenus dans l'illustration armoriée du manuscrit de Vienne connaissaient de près la plupart des armes à reproduire. Il est à souligner en effet que plusieurs mains (mais un seul copiste pour les notices textuelles) ont travaillé à la réalisation du recueil ³⁰. Celui-ci, nous l'avons dit plus haut, est un original du XVe siècle non contemporain des premières années de l'institution, mais datable par son filigrane des environs de 1417.

La Cour amoureuse et l'héraldique du XVe siècle

Un aller et retour constant entre le corpus héraldique de la Cour amoureuse et les recueils de sceaux, essentiellement, nous a permis de constater la grande concordance existant entre les deux sources : ce qui nous est fourni dans nos manuscrits est assez rarement contredit par les sources sigillaires ³¹. Celles-ci nous ont abondamment aidées surtout pour les familles qui n'ont pas « brillé » dans l'histoire, et pour les individus qui sans doute ont pris des armes lors de leur entrée à la Cour et/ou se sont fait faire un sceau, car leurs fonctions dans la vie courante l'exigeaient.

Avant d'analyser ce corpus que constitue l'ensemble des armoiries données par les manuscrits de la Cour amoureuse, nous pouvons dire que, d'un point de vue général, le tout est

Sur les 2500 prénoms relevés par G. Dupont-Ferrier (« Les prénoms et les noms à Paris du XIIIe au XVIe siècle », dans Bulletin de la Société de l'histoire de Paris, 69e-70e années, 1942-1943, p. 28-29) dans les comptes domaniaux de la ville de Paris, entre 1424 et 1457, le prénom Jean, Jeanne (ou leurs dérivés), est porté par 873 personnes (une sur trois au moins), celui de Pierre par 224 (une sur vingt). Le prénom Jacques est absent (tandis qu'à la Cour amoureuse il y en a une quarantaine). Toujours dans cette étude, on souligne que dans la région parisienne les surnoms étaient plus rares (une dizaine sur 2500) que dans le reste du royaume.

28 CA, n° 252.

²⁹ Par exemple. Trouillard de Maucreux, de son vrai prénom Pierre (CA, n° 506), Briffault Du Harbil, de son vrai prénom Nicaise (CA, n° 674).

³⁰ Voir CA, t. 1, p. 17-18.

Les sceaux des collections PO, Cl, F, A, P, N, B, D, E (sur les références des inventaires, voir les abréviations en tête de ce volume), ainsi que par : Sigillographie du Périgord, par Ph. de Bosredon, Périgueux, 1880; Sigillographie de l'ancienne Auvergne, par Ph. de Bosredon, Brive, 1895; Sigillographie du Bas-Limousin, par Ph. de Bosredon et E. Rupin, Brive, 1886; Sceaux gascons du moyen âge, par P. La Plagne-Barris, Paris, 1888-1889; Sceaux armoriés des Pays-Bas et des pays avoisinants, par J.-Th. de Raadt, Bruxelles, 1897-1903, 4 vol.

conforme à l'héraldique française du XVe siècle : l'écu en a la forme classique, les meubles des armes pleines, les partitions, sont aussi de style traditionnel (bandes et bandés, fasces et fascés, chevrons et chevronnés, croix, sautoirs, fleurs de lis, roses, trèfles, mâcles, annelets, étoiles, coquilles, besants, lions, dauphins, bars, merlettes). Hermine et vair sont aussi bien présents.

Quant à l'enregistrement des données sur le fichier dont il a été question plus haut, celui-ci a été le plus simple et le plus utilitaire dans cette première phase. Nous avons distingué :

- les écus pleins;
- les écus brisés, en donnant aux écartelés une place à part ;
- les écus préparés, mais non peints;
- les places laissées vides 32.

Sur les 952 entrées, nous totalisons 43% d'écus pleins; 31% d'écus brisés plus 11% d'écartelés; les 15% restants se répartissent entre les écus blancs (14%) et les sans écus (1%).

Si l'on interroge notre fichier et que l'on croise ces résultats avec ceux de l'origine sociale des personnages, on parvient à ces résultats :

	Ecus pleins	Ecus écartelés	Ecus brisés
Nobles	40%	14%	35%
Anoblis récents	53%	3%	19%
Anoblis anciens	39%	4%	43%
Bourgeois	62%	2%	20%
Patriciens	44%	7%	44%
Origine inconnue	45%	6%	22%

C'est avant tout les bourgeois qui se distinguent par le port d'un écu simple. Les écartelés se repèrent quant à eux chez les nobles — ce fait n'est pas indifférent à la signification de l'écartelé au regard des stratégies d'alliances et d'héritages de la noblesse ³³ —, suivis d'assez loin par les patriciens, les bourgeois n'écartelant pour ainsi dire pas.

Les brisures

Quant au comptage des brisures, le résultat est tout à fait remarquable : aucune catégorie sociale n'en est privée. Dans cette tranche chronologique de la fin du XIVe et du premier tiers du XVe siècle, on assiste à une importante représentation de ces marques, tant brisures que surbrisures. Le seuil le plus bas tourne autour de 20%, il double pour le patriciat et les anoblis déjà anciens, c'est-à-dire des familles anoblies au cours du règne précédent. La noblesse, elle, brise pour un bon tiers des siens. Tous ces chiffres s'expliquent du fait de la présence nombreuse de cadets ou de membres de branches cadettes à l'association. A ce sujet, précisons que 167 familles sont représentées par deux, trois membres, parfois cinq et même huit sur deux générations. Excepté une vingtaine de cas, toutes les autres s'alignent sur une stricte observance du système des brisures. Ces exceptions relèvent d'ailleurs d'un procédé particulier dont la raison n'est pas claire et présentent toujours le même schéma : deux personnages de la même famille, soit avec les mêmes armoiries pleines, soit avec les mêmes brisures, mais avec un prénom différent, interviennent au même endroit de la liste, l'un dans un armorial, l'autre dans un autre, et souvent par vagues successives 34. Quelques hypothèses peuvent être avancées : mort de l'un d'eux ou disparition de la scène politique, place prise par un fils ou un frère (?), erreur sur la personne, sur le prénom dans les sources, etc.

³² Ce programme court n'est pas fait, de toute évidence, dans la perspective d'un véritable index héraldique.

Voir les travaux récents de Michel Nassiet, notamment dans R.F.H.S., t. 64, 1994, p. 9-29 : « Alliance et filiation dans l'héraldique des XIVe-XVe siècles ».

³⁴ Ces cas se produisent essentiellement entre l'armorial de Vienne et le ms Bibl. nat. de France, fr. 5233. Ainsi dans le ms de Vienne, fol. 22, Jean de Ligne (CA, n° 110) est remplacé dans Paris, fol. 58, par Guillaume de Ligne (CA, n° 111): Raoul de Nesle (CA, n° 112) par Guy de Nesle (CA, n° 113); Guillaume Martel (CA, n° 114) par Charles Martel (CA, n° 115).

Précisons que l'éventail des types de brisures rencontrés reste, là aussi, tout à fait traditionnel. Sur la masse globale des écus brisés non écartelés, la répartition s'équilibre ainsi : 25% de lambels, 25% de bordures, 50% pour les autres brisures dont quelques unes surbrisent parfois lambel, bordure, franc-quartier, ou bien chargent fasce, bande, chevron, etc., sans oublier celles qui viennent se poser au canton dextre, senestre, ou en pointe.

Les lambels ne présentent guère de particularités, la presque totalité est à trois pendants, dans deux ou trois cas à cinq pendants. Ils sont parfois chargés d'un petit meuble — annelet, molette —, ou de plusieurs — besants (fig. 1) ³⁵ —, ou bien burelés sur un pendant ³⁶ ou sur l'ensemble ³⁷, ou encore le second pendant surchargé d'un écusson. A titre d'exemple la famille Braque — dont nous parlerons plus tard — se distingue par l'usage de la molette sur chaque pendant de son lambel.

Les bordures sont pour la plupart simples ou engrêlées, componées ou les deux à la fois, burelées, besantées, etc. On les trouve aussi chargées de rocs d'échiquiers, chez Menaud de La Roque (fig. 2) ³⁸, d'un lionceau chez Jean d'Aunoy (fig. 4), qui suit Denisot d'Aunoy, aux armes pleines (fig. 3) ³⁹.

Ensuite, dans l'autre moitié des types, viennent le franc-quartier souvent surbrisé, de même que le bâton et la cotice (semblablement la bande, la fasce, le chevron, la croix, le sautoir, le losangé sont aussi fréquemment chargés et surchargés), mais surtout l'écusson, brisant l'épaule d'un lion (rarement), bien plus souvent la cime d'un chevron, un chef, un franc-canton, ou se posant en abîme, sur le tout d'un écartelé. L'écusson est d'un intérêt tout particulier car il rappelle une parenté, un héritage, une possession; et dans nombre de cas, l'identification des armes qui y figurent (minuscules pour la plupart) a pu nous aider à retrouver la lignée maternelle. Nous donnerons plus loin un exemple pour illustrer cette démarche.

Les lionceaux, de un à trois, sur les bandes, les bordures, les cantons, ou en abîme sont d'un usage plus fréquent que celui des aiglettes, de la merlette ou du dauphin. Parmi les petits meubles, annelets, besants, coquilles (en assez grand nombre), croissants, molettes (en bonne proportion aussi), étoiles, clochettes, croisettes et croisettes pattées, fleurs de lis, haches, roses et autres fleurs, rocs d'échiquier sont les brisures que l'on distingue le plus.

Il n'est pas rare de rencontrer sur un même écu deux ou trois marques de brisures qui se superposent ou cohabitent. Ainsi deux frères de Leuze, Roland et Pierre, cadets de Jean, bourgeois de Tournai, brisent la bande et la fleur de lis paternelles d'un lambel à trois pendants, et Pierre charge de plus la bande d'un filet d'or qui passe sous le lambel (fig. 5, 6 et 7) ⁴⁰. Arnoulet de Landes, qui suit immédiatement son frère Pierre, brise les armes pleines, une bande, d'une merlette posée en chef sur un annelet ⁴¹; d'autres choisiront un petit marteau pour surcharger un annelet.

Les autres manières de briser, par changement ou inversion de couleurs et d'émaux ⁴², sont presque inexistantes. Par contre, on relève quelques cas de lions avec ou sans couronne,

³⁵ Unique exemple : Jacquart Hanique (CA, n° 576).

 $^{^{36}}$ Jean de Graçay (*CA*, n° 602).

³⁷ Jean de Maintenon (CA, n° 35).

³⁸ Menaud de La Roque (CA, n° 485).

³⁹ Jean d'Aunoy (*CA*, n° 486); Denisot (*CA*, n° 484).

⁴⁰ Pour Jean, Roland et Pierre de Leuze, voir CA, n° 760, 762 et 768.

Pour Arnoulet et Pierre de Landes, voir CA, n° 777 et 776, et ci-dessus, n. 8. Il faut noter que la merlette apparaît seule sur la bande, aux quartiers 2 et 3 des armes de leur neveu, le cardinal Jean Rolin (voir entre autres le tableau peint pour lui par Jean Hey, la *Nativité*, Autun, Musée Rolin), qui naquit du second mariage (1408) de Nicolas Rolin (CA, n° 81) avec Marie de Landes († 1422), soeur de Pierre et Arnoulet.

⁴² A propos des menues pièces, quelques petites divergences entre les deux manuscrits principaux, essentiellement sur l'or et l'argent, ne peuvent être tenues systématiquement pour des brisures.

avec ou sans ongles ou langue, la queue simple ou nouée et passée en sautoir. On note aussi, dans le cas de trois meubles habituellement identiques, posés 2 et 1, un changement de pièces, soit pour la 1 soit pour la 3. Ainsi Jean d'Auvrecher, chambellan du roi, porte à la place de la première des trois tiercefeuilles familiales un lionceau ⁴³. Quant à Philippot de Brébant, changeur parisien, prévôt des marchands de 1415 à 1417, il porte une fasce accompagnée, et au lieu des trois molettes attendues, 2 en chef et 1 en pointe, cette dernière pièce est remplacée par une croix ancrée ⁴⁴.

Les écartelés

Il a été précisé plus haut que, dans les écus brisés, les écartelés seraient comptabilisés à part (rappelons qu'ils constituent 11% du total et qu'ils concernent une majorité relative de nobles). Pour ces écus nous avons établi différentes catégories possibles :

- possession, titres et apanages;
- filiation maternelle;
- transmission patrilinéaire;
- mariage;
- échanges d'amitié;
- prétentions et privilèges;
- non documentés.

La dernière catégorie est, hélas, de loin la plus importante, étant donné que presque la moitié des écartelés nous pose encore un problème d'identification. Les difficultés viennent surtout des personnages de peu d'envergure. Les écartelés de possession, qui représentent un quart environ, sont nombreux dans les premières pages réservées aux princes et aux grands seigneurs.

Quand apparaît une seconde génération, les fils qui ne sont pas encore chefs de famille écartèlent des armes maternelles (un cinquième), c'est le système le plus utilisé ⁴⁵. Mentionnons ici toutefois le cas particulier d'Antoine de Bourgogne, duc de Brabant, et de son fils cadet, Philippe, tous deux dans les rangs des *conservateurs* de la Cour amoureuse, leurs écus présentés sur le même tertre gazonné, comme le sont tous ceux des *conservateurs*. Philippe porte, au lieu d'un contre-écartelé, le même écartelé que son père et se distingue par une marque de brisure supplémentaire, ce qui donne : écartelé de France à la bordure componée (1 et 4), de Brabant (3), et de Limbourg (4), mais la bordure componée est pour lui une bordure componée engrêlée ⁴⁶.

Les écartelés déjà transmis tels quels de père en fils représentent 10% de la catégorie. Outre les représentants de la très grande noblesse, signalons, par exemple, les Chantemerle originaires du Bourbonnais, et les Croy ⁴⁷. La petite marge restante va aux écartelés avec les armes

⁴³ CA, n° 156.

⁴⁴ CA, n° 763.

Les armes maternelles se présentent exceptionnellement sous forme d'une brisure différente : Jean de Hangest (CA, n° 96) brise au canton dextre d'un écusson aux armes de Harcourt, sa mère étant une Alix de Harcourt; Pierre d'Aumont (CA, n° 247) appose les armes de sa mère, Jeanne de Mello, sur un écusson à la cime de son chevron.

⁴⁶ CA, n° 19 et 22. Si l'on se réfère à la représentation de leurs sceaux, la bordure engrêlée, pour Philippe, est nettement repérable sur deux petits sceaux armoriaux qu'il utilisa en 1421-1422 et en 1423-1426, mais on n'y distingue pas vraiment — alors que c'est possible sur ceux d'Antoine — le componé qui, par contre, apparaît seul sur un sceau de 1427, quand Philippe devient duc de Brabant à la mort de son frère aîné Jean (ce dernier n'étant pas à la Cour amoureuse). L'engrêlé dans l'armorial de Vienne serait donc une marque de brisure de cadet. Voir Les sceaux des princes territoriaux belges du Xe siècle à 1482, par René Laurent, Bruxelles, 1993, t. 1/1, p. 276-281, 289-290 et t. 2, pl. 132-133, 149-150.

⁴⁷ Philibert de Chantemerle et son fils Louis (CA, n° 616 et 787): aux 1 et 4, d'argent au sautoir de sable; aux 2 et 3, d'or à deux fasces de gueules accompagnées de huit merlettes du même, posées en orle. Jean de Croy et son fils Antoine (CA, n° 184 et 398), descendants de l'alliance de Guillaume et d'Isabeau de Renty: aux 1 et

des épouses (fig. 8) ⁴⁸, ou des amis inséparables, comme Bours et Rambures (fig. 9 et 10) ou Aubercicourt et l'Hermite de La Faye (fig. 11 et 12) ⁴⁹.

Parmi les hommes d'Eglise de la Cour amoureuse, un seul choisit d'écarteler les armes de son prieuré et les siennes, d'autres préfèrent mettre en parti leurs armoiries propres et celles de leur abbaye (fig. 13) ⁵⁰.

Aucun cas d'écartelure n'est représenté pour les armes de prétention ou de privilège, cellesci figurent plutôt sur les francs-quartiers. Par exemple, Pierre dit Le Bègue de Villaines met en franc-canton l'écartelé de Castille et de Léon quand il est créé comte de Ribadeo, après sa mission en Espagne avec Du Guesclin. Son fils Pierre et Charles, son fils ou petit-fils, retrouvent les armes pleines, trois lions, dans la Cour amoureuse ⁵¹, mais un sceau de 1415 atteste que le second portait le franc-canton (ou quartier (fig. 14) ⁵², comme le comte de Ribadeo.

Les armes parlantes

Après avoir traité des brisures, nous pouvons analyser d'autres caractéristiques, tant sur les armes pleines que sur les quartiers paternels des écartelés. Dans une première phase, il a été tentant de relever les très nombreux cas d'armes parlantes, d'autant mieux que nous avions engagé une étude anthroponymique. Cette opération n'est certes pas facile, l'adoption de ce type d'armes n'étant pas toujours linéaire. En effet, à côté des armes parlantes pour lesquelles la signification est immédiate, on est confronté à des cas bien compliqués. Parfois, le personnage porte un meuble symbolisant non pas son nom de famille, mais l'appellation de la terre dont il est seigneur; parfois encore, il adopte des armes liées à sa fonction. Parfois, enfin, c'est la véritable étymologie du nom qui nous échappe, soit par une connaissance insuffisante de l'ancien français ou des dialectes, soit par l'impossibilité de déchiffrer le sens caché du signe adopté.

Nous avons tenté de dénombrer les armes véritablement parlantes ou simplement évocatrices, en élargissant le corpus, dans le cas d'écus non figurés dans nos armoriaux, aux armoiries connues par ailleurs (sceaux ou armes du personnage ou de la famille). Nous en avons relevé ainsi 73 exemples, ce qui signifie que les armes parlantes ou évocatrices constituent 8% du total. Pour 4% des cas, bien que l'on puisse les pressentir comme telles, il a été impossible de retrouver la signification ou de donner une explication plausible des signes choisis. Enfin, 7% des armoiries non figurées, faute d'être connues par la moindre source, ont échappé à toute analyse.

Encore une fois nous croisons avec l'origine sociale ce champ d'enquête. Nous constatons alors que seulement 5% des nobles portent des armes parlantes ou évocatrices, ce qui n'est pas étonnant vu la présence importante à la Cour amoureuse d'une noblesse de vieille souche. Plus surprenant s'avère le fait que les bourgeois et ceux qui ont été anoblis tout au long de la vie de

^{4.} d'argent à trois fasces de gueules (Croy); aux 2 et 3. d'argent à trois doloires de gueules (Renty). Cependant, contrairement au manuscrit de Paris, dans celui de Vienne les quartiers Croy et Renty sont inversés pour Jean.

⁴⁸ Colard d'Estouteville, époux de Jeanne, fille de Jean, dit Mouton de Blainville, écartèle Estouteville / Blainville (*CA*, n° 118); Louis de Ghistelle, époux de Jeanne de Luxembourg, écartèle Ghistelle / Luxembourg (*CA*, n° 376).

⁴⁹ Guillaume de Bours dit Wittard et David de Rambures (CA, n° 102 et 100) écartèlent leurs armes respectives, de gueules à la bande de vair (Bours), et d'or à trois fasces de gueules (Rambures). Quant à François d'Aubercicourt et Guillaume de Montrevel, dit l'Hermite de La Faye (CA, n° 202 et 140), ils pratiquent de même: d'hermine à une hamaide de gueules (Aubercicourt), et de gueules semé de croisettes d'or au lion du même brochant (L'Hermite de La Faye).

Le prieur de Sainte-Catherine du Val-des-Ecoliers, Pierre Bonenfant (CA, n° 435), porte aux 1 et 4 de gueules à une roue de Sainte-Catherine sommée d'une couronne et soutenue par une terrasse portant deux palmes, le tout d'or (prieuré); aux 2 et 3 d'argent au chevron de sable accompagné de trois mâcles de gueules, 2 et 1 (Bonenfant). Les abbés d'Igny et de Froidmont (CA, n° 72 et 69) ont un parti.

Pierre dit Le Bègue de Villaines, le père, CA, n° 148; Pierre et Charles de Villaines, CA, n° 387 et 388.

⁵² Sceau Cl 9477.

l'association n'aient pas choisi plus massivement ce type d'armoiries (respectivement 16%). Quant au patriciat du Nord, avec ses 7%, il ne s'éloigne pas trop des habitudes de la noblesse. Ce sont par contre les personnages dont la famille a été anoblie autour du règne de Charles V qui présentent le taux le plus élevé d'armes parlantes ou évocatrices : 48%. Comment interpréter ce résultat ? Pour la période qui nous intéresse, on pourrait penser que certains des bourgeois qui ont pris des armes se sont surtout inspirés du modèle d'une classe qui n'était pas la leur. Il ne s'agit que d'une hypothèse qui demanderait à être vérifiée.

Pour une trentaine de cas l'identification de ces armes parlantes se fait d'elle-même : Cottrel avec des fers de lance émoussés dits cotterels (fig. 15); Le Loucher et des louches (fig. 16); La Hamaide et une hamaide; Bouesseau avec trois boisseaux; Trousseau avec trois ballots ou trousseaux (fig. 17), etc. 53. Guillaume et Jacquet Quarouble (fig. 18) 54 portent, cantonnant un sautoir, quatre mâcles, cette géométrie de l'écu jouant avec le début de leur nom. Pour d'autres, l'association est moins évidente: Braque et gerbe 55. Chalus et poisson 56. Le Boutier et bouteille ou flacon (fig. 19). Pour ce dernier cas, le processus s'est opéré à l'inverse : les armoiries étaient peintes mais non identifiées (trois flacons encriers ou tonnelets de sable sur or au bouchon et au lien de même) 57; c'est par les meubles, en cherchant des synonymes du mot flacon, que nous avons été conduites à cette possible identification (fig. 20) 58.

Pour rester encore dans le cadre des armoiries parlantes, voyons si l'on peut découvrir un lien entre la fonction du porteur et ses armoiries. Prenons le cas des frères Budé. Ils apparaissent l'un après l'autre, dans le manuscrit parisien, mais leur écu est blanc ⁵⁹. Or, par les sceaux, nous savons que Guillaume, maître des garnisons des vins du roi, scelle en 1401 d'un oiseau à tête humaine soutenu par un ange et supporté par deux autres (fig. 21) 60. Un peu plus tard, en 1411, l'ange ailé est passé dans ses armoiries 61. Nous ne savons rien pour Jean, contrôleur de l'audience du roi. Plus tard (mais quand ?) la famille Budé s'identifiera surtout à un écu très connu : un chevron de gueules sur argent accompagné de trois grappes de raisin d'azur. Est-ce un souvenir de la charge de Guillaume aux garnisons des vins dans laquelle il succéda à son beau-père et qu'il occupa de 1389 à 1420 ? On ne peut vraiment que regretter ces deux écus blancs.

⁵³ Cottrel (CA, n° 584 et 624), Le Loucher (CA, n° 667), La Hamaide (CA, n° 371), Bouesseau (CA, n° 458), Trousseau (CA. n° 516), ainsi que les représentants à la Cour amoureuse des familles telles les Orgemont, Du Jars, Corbie, Boistel, Du Bois, Du Bois Vert, Frémault, La Tour, Chantemerle, Dauphin, Hachart, Peaudevel, Malet, Mailly, Du Moustier. Pontbriant, Lorier, Culdoë, Col, Pinon. Castel, Mouton, etc., dont on devine aisément quelles sont leurs armes parlantes.

⁵⁴ CA, n° 739 et 740.

Les armoiries des Braque sont communément décrites : d'azur à une gerbe de blé d'or liée de gueules. Leur représentation dans les armoriaux de la Cour amoureuse ne fait pas exactement penser à du blé. En ancien français le mot « brais », qui vient de « brace » -- espèce de blé --, signifie toutes sortes de grains, puis une variété d'orge servant à la fabrication de la bière, d'où les termes modernes de brasserie, brasseur. Les Braque porteraient donc plutôt une gerbe d'orge. Voir Hélène Loyau, « Un exemple précis de brisure en France au début du XVe s. : la famille Braque », dans Actes du 5e colloque international d'héraldique. Spolète, oct. 1987, Bruxelles, 1988, p. 163-170. 56 CA, n° 365. En ancien français le « lus » est une sorte de brochet.

⁵⁷ CA, n° 811.

Les sceaux C1 1424 (fig. 20) et PO 2034 se rapportent à un notaire et secrétaire du roi, Jean Boutier ou Le Boutier qui pouvait très bien s'insérer dans cet environnement, réservé au personnel de la chancellerie royale. Nous avons donc retenu ce nom d'autant que Demay décrit ces meubles comme des vases et Roman comme des aiguières, donc des objets à goulot.

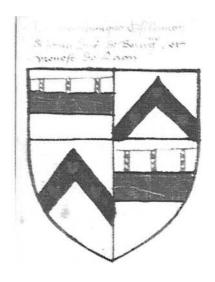
⁵⁹ CA, n° 821 et 822.

⁶⁰ Sceau Cl 1680.

⁶¹ PO 2293.

Hormis cet exemple, on constate, en général, une grande fidélité de tous nos personnages à leurs armoiries familiales, ce qui va à l'encontre de certaines idées reçues surtout quant à la bourgeoisie et à ses changements fréquents d'armoiries.

En conclusion, nous pouvons dire encore une fois que les différents champs des investigations dans lesquelles nous nous sommes lancées sont encore loin d'être totalement explorés. Nous avons seulement voulu ici, avec quelques chiffres et avec quelques statistiques, présenter dans leur société ces hommes et leurs armoiries — sans oublier les dames —, qui ont accompagné la Cour amoureuse dans son histoire.





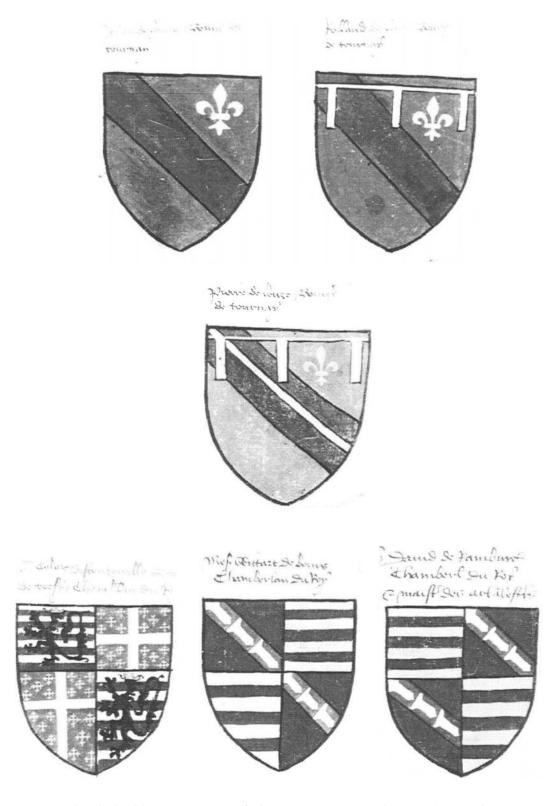




Armorial de la Cour amoureuse, Vienne, Archives d'Etat, Arch. de l'ordre de la Toison d'or, ms 51. De gauche à droite et de haut en bas :

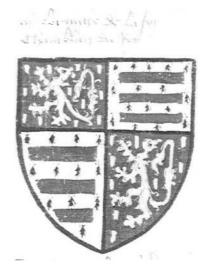
- 1. Jacquart Hanique, fol. 45 (CA, n° 576).— 2. Menaud de La Roque, fol. 41 (CA, n° 485)
 - 3. Denisot d'Aunoy, fol. 41 (CA, n° 484).— 4. Jean d'Aunoy, fol. 41 (CA, n° 486)

Carla Bozzolo et Hélène Loyau



Armorial de la Cour amoureuse, ibidem. De gauche à droite et de haut en bas : 5, 6 et 7. Jean, Roland et Pierre de Leuze, fol. 53v (CA, n° 760, 762 et 768)
8. Nicolas dit Colard d'Estouteville, fol. 22 (CA, n° 118).— 9. Guillaume (dit Wittard) de Bours, fol. 21v (CA, n° 102) — 10. David de Rambures, fol. 21(CA, n° 100)









De gauche à droite et de haut en bas :

Armorial de la Cour amoureuse, ibid.

11. François d'Aubercicourt, fol. 26 (CA, n° 202)

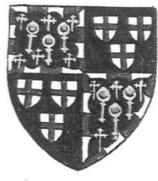
12. Guillaume de Montrevel, dit l'Hermite de La Faye, fol. 23v (CA, n° 140)

13. Pierre Bonenfant, prieur de Sainte-Catherine du Val-des-Ecoliers, fol. 38v (CA, n° 435)

14. Sceau de Charles de Villaines, en 1415.- Cl 9477.- Ø 30 mm

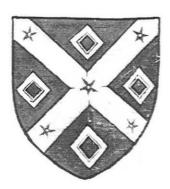


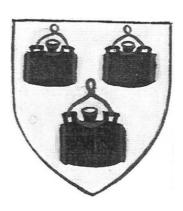




faction transfers when we







Armorial de la Cour amoureuse, ibid. De gauche à droite et de haut en bas :

15. Pierre Cottrel, fol. 47 (CA, n° 624).— 16. Jacques Le Loucher, fol. 49 (CA, n° 667)

17. Jacquelin Trousseau, fol. 42v (CA, n° 516)

18. Guillaume Quarouble fol. 52 (CA, n° 739).— 19. Jean Le Boutier (?), fol. 56v (CA, n° 811)





Sceaux. De haut en bas :

20. Jean Le Boutier, secrétaire du roi, en 1392.- Cl 1424.- Ø 20 mm

21. Guillaume Budé, maître des garnisons de vin du roi, en 1401.- Cl 1680.- Ø 20 mm